



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 février à 19 h 30, à
la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, maire,

SONT PRÉSENTS :

Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Charles Arsenault conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Jonathan Blais conseiller siège n° 3

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

RÉSOLUTION N° 2024-0015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Ajout :

- 12.1 Règlement n° 393 « Règlement modifiant le règlement n° 289 - Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable » : avis de motion et dépôt du projet de règlement
- 12.2 Support technique et étude écologique : mandat
- 12.3 Contrat 2024-100 « Réaménagement des bureaux de la Municipalité : rapport et octroi

Report :

- 11.2 Québec Réunifié

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Charles Arsenault



Séance ordinaire du 5 février 2024

et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

**RÉSOLUTION N° 2024-0016
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale adjointe est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

**RÉSOLUTION N° 2024-0017
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 1 FÉVRIER 2024 : APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 136 627.70 \$ en date du 1 février 2024.

**RÉSOLUTION N° 2024-0018
AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES – ANNÉE 2024 : APPROBATION**

CONSIDÉRANT QU'en avril 2020, le conseil municipal a adopté une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes;

CONSIDÉRANT la réception de projets à réaliser au cours de l'année 2024 de différents organismes locaux;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des projets déposés par le comité de sélection;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le conseil municipal accorde une aide financière aux organismes suivants :

Organisme	Montant
Centre d'action bénévole de la Minganie	1 700.00 \$
Cercle des Fermières de Havre-Saint-Pierre	2 959.00 \$
Table locale de concertation des aînés de la Minganie	625.00 \$



Séance ordinaire du 5 février 2024

l'Espoir de Shelna	1 193.11 \$
Centre de plein air de la Minganie	485.00 \$

RÉSOLUTION N° 2024-0019
CONTRAT 2023-800 « ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE USAGÉ 2009 OU PLUS RÉCENT » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 29 janvier 2024 concernant le contrat n° 2023-800 « Achat d'un camion autopompe usagé 2009 ou plus récent »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-800 « Achat d'un camion autopompe usagé 2009 ou plus récent » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Camion Hélie (2003) inc., et ce, pour la somme de 264 500. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 2024-0020
CONTRAT 2023-1300 « FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU ET D'UN SYSTÈME DE RELÈVE AUTOMATISÉ PAR COMMUNICATION CELLULAIRE » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 1er février 2024 concernant le contrat n° 2023-1300 « Fourniture de compteurs d'eau et d'un système de relèvement automatisé par communication cellulaire »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-1300 « Fourniture de compteurs d'eau et d'un système de relèvement automatisé par communication cellulaire » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Compteurs Lecomte Ltée., et ce, pour la somme de 137 163,89 \$, taxes applicables en sus.

Le conseiller Charles Arsenault quitte la salle à 19h39

RÉSOLUTION N° 2024-0021
CONTRAT 2023-1400 « INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU » : RAPPORT ET OCTROI



Séance ordinaire du 5 février 2024

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 29 janvier 2024 concernant le contrat n° 2023-1400 « Installation de compteurs d'eau »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-1400 « Installation de compteurs d'eau » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit CJB Construction inc., et ce, pour la somme de 260 353,10 \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 2024-0022 PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE - CROISIÈRES : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande du Port de Havre-Saint-Pierre en date du 22 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire appuyer le développement des croisières internationales en Minganie;

CONSIDÉRANT QUE le développement de l'escale de Havre-Saint-Pierre a mené à des résultats concrets pour la région;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre verse une contribution financière de 50 000. \$ au Port de Havre-Saint-Pierre pour appuyer le développement des croisières internationales en 2024.

Le conseiller Charles Arsenault rejoint la séance à 19h41.

RÉSOLUTION N° 2024-0023 ASSOCIATIONS/ORGANISMES : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT une demande de l'École Monseigneur-Labrie pour l'utilisation de la Salle de diffusion de la Shed-à-Morue pour la réalisation du concours Secondaire en spectacle ainsi que pour le spectacle annuel MUSI;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a manifesté son intérêt, afin d'apporter un soutien aux organismes et regroupements du milieu;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu



Séance ordinaire du 5 février 2024

Que la Municipalité contribue au montant équivalent à la location de la Salle de diffusion de la Shed-à-Morue pour la réalisation du concours «Secondaire en spectacle», les 6 et 7 février 2024 ainsi que le spectacle annuel « Musi », les 13 et 14 mai 2024 organisés par l'École Monseigneur-Labrie.

Que les heures de travail effectuées par les employés de la Municipalité, en dehors de l'horaire régulier, seront à la charge de l'École Monseigneur-Labrie au tarif établi à la « Politique tarifaire » en vigueur.

RÉSOLUTION N° 2024-0024 MODIFICATION DU LOT 5 340 122 : MANDAT

CONSIDÉRANT l'intérêt du propriétaire du lot 5 339 921 situé sur la rue Boréale d'acquérir une partie du lot 5 340 122 (rue), afin d'uniformiser son terrain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification au lot 5 340 122;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité mandate l'arpenteur Gilles Bellemare, afin d'apporter une modification au lot 5 340 122 (rue) pour uniformiser le lot 5 339 921.

Que la vente de cette parcelle de terrain soit faite au montant de 30, \$/mètre carré, taxes applicables en sus.

Que les frais d'arpentage ou autres reliés à ce mandat soient acquittés par la propriétaire demandeur.

Que le maire et la directrice générale adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le contrat notarié à intervenir préparé par M^e Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire concernant ce dossier.

RÉSOLUTION N° 2024-0025 VENTE DU LOT 6 597 446 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande d'achat de terrain de l'Entreprise Pneus Petitpas inc.;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que la directrice générale adjointe soit autorisée à signer une promesse de vente sous seing privé avec l'Entreprise Pneus Petitpas inc. pour le lot 6 597 446 au cadastre officiel de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre dans la circonscription de Sept-Iles pour la somme totale de 20 900. \$, taxes applicables en sus.



Séance ordinaire du 5 février 2024

Que le maire et la directrice générale adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, l'acte notarié et ainsi donner quittance sur paiement du prix de vente.

**RÉSOLUTION N° 2024-0026
RÈGLEMENT N° 391 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 298 -
RÈGLEMENT DE ZONAGE » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE
RÈGLEMENT**

La conseillère Charlotte Cormier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 391 « Règlement modifiant le règlement n° 298 - Règlement de zonage ». Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale adjointe en fait la présentation.

**RÉSOLUTION N° 2024-0027
RÈGLEMENT N° 392 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 339 RELATIF
AUX USAGES CONDITIONNELS » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE
RÈGLEMENT**

La conseillère Marie-Ève Thériault donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 392 « Règlement modifiant le règlement n° 339 relatif aux usages conditionnels ». Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

**RÉSOLUTION N° 2024-0028
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL : DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre sont déposées, et ce, conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

**RÉSOLUTION N° 2024-0029
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE HAVRE-SAINT-PIERRE : DÉNOMINATION**

CONSIDÉRANT QU'une citoyenne de Havre-Saint-Pierre nous a fait la proposition de nommer la bibliothèque municipale du nom de monsieur Guy Côté, un illustre citoyen décédé le 20 novembre 2022;

CONSIDÉRANT l'appui du comité de la bibliothèque municipale en faveur de cette proposition;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est également en faveur de cette proposition, que le délai de prescription d'un an est écoulé et que la Municipalité veut honorer la mémoire de monsieur Guy Côté;



Séance ordinaire du 5 février 2024

CONSIDÉRANT QUE monsieur Guy Côté a été un conteur, un historien et un auteur qui a toujours su partager l'histoire de notre belle région en la faisant connaître avec la passion d'un homme attachant qui avait un profond amour pour notre coin de pays;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre lui rende hommage en renommant la bibliothèque municipale du nom de « La bibliothèque Guy-Côté ».

**RÉSOLUTION N° 2024-0030
POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS - PLAN D'ACTION 2024-2028 : DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Politique Municipalité amie des aînés - Plan d'action 2024-2028 soit déposée et adoptée par conseil municipal.

**RÉSOLUTION N° 2024-0031
RÈGLEMENT N°393 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 289 -
RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE » : AVIS DE MOTION
ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Le conseiller Charles Arsenault donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 393 « Règlement modifiant le règlement n° 289 - Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable ». Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale adjointe en fait la présentation.

**RÉSOLUTION N° 2024-0032
SUPPORT TECHNIQUE ET ÉTUDE ÉCOLOGIQUE : MANDAT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder au prolongement de la rue du Cométique en 2024;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels en ingénierie de la firme Tetra Tech en date du 5 février 2024;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services professionnels en ingénierie de la firme Tetra Tech dans la préparation et la planification du projet de prolongement de la rue Cométique, et ce, pour la somme de 49 340. \$, taxes applicables en sus.



Séance ordinaire du 5 février 2024

**RÉSOLUTION N° 2024-0033
CONTRAT 2024-100 « RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE
HAVRE-SAINT-PIERRE » : RAPPORT ET OCTROI**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 5 février 2024 concernant le contrat n° 2024-100 « Réaménagement des bureaux de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2024-100 « Réaménagement des bureaux de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Constructions M-Tech inc., et ce, pour la somme de 230 000,00 \$, taxes applicables en sus.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**RÉSOLUTION N° 2024-0034
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20h12.

Havre-Saint-Pierre, le 6 février 2024

Paul Barriault, maire

Laura Mansbridge, directrice générale
adjointe